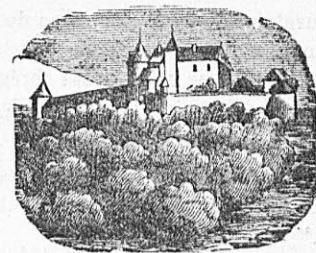




# LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse... 1 an, Fr. 4 50  
 »... 6 mois, » 2 50  
 Étranger : 1 an, » 9 —  
 »... 6 mois, » 5 —  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissent le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

ÉDITION D'HIVER : Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>80</sup> 2<sup>28</sup> 5<sup>15</sup> 8<sup>50</sup> ← Bulle, arr. 8<sup>58</sup> 1<sup>05</sup> 4<sup>80</sup> 7<sup>50</sup> 10<sup>50</sup>

ANNONCES

Canton, une seule insertion 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou so. espace. RÉCLAMES : 80 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'agence de publicité Hasenstein & Vogler, à Fribourg ou à ses succursales.

BULLE, le 1<sup>er</sup> avril 1904.

## A propos du péril jaune.

Depuis bien longtemps déjà la question du péril jaune a intéressé et inquiété même les gouvernements d'Europe et d'Amérique ; mais c'est spécialement dès l'ouverture du conflit russo japonais que cette hypothèse revêt une forme nouvelle, car nul doute que le succès des armes du Japon bouleverserait la situation économique actuelle des peuples de race blanche.

Or, sans attendre ce dénouement, la prépondérance de la main-d'œuvre chinoise vient de se manifester une fois de plus, car, après bien des difficultés, des résistances qui ont duré deux ans, son introduction au Transvaal vient d'être décidée. Et voici à quelles conditions le Chinois va être employé.

Il recevra pour dix heures de travail un franc par jour environ, mais ses maîtres lui assurent qu'il trouvera au Transvaal, aux mêmes conditions qu'en Chine, les objets nécessaires à son entretien.

Du reste, il paraît qu'en acceptant ces conditions, les Chinois font une excellente affaire, attendu que dans leur pays ils ne gagnent guère plus de quelques centimes par jour.

Ces faits peuvent paraître impossibles, mais tout le monde sait que la main-d'œuvre chinoise est en quelque sorte illimitée ; que la Chine renferme, à elle seule, plus d'ouvriers disponibles qu'il n'en existe dans toutes les usines et fabriques d'Europe réunies ; que les ouvriers chinois ont une sobriété qui leur permet de vivre avec quelques poignées de riz, c'est-à-dire avec 20 ou 25 centimes de dépenses par jour ; qu'ils possèdent une patience morale, un respect de leurs supérieurs, un mépris des souffrances physiques et de la mort elle-même

qui font l'admiration de tous ceux qui ont vécu auprès d'eux.

Un savant anglais, M. J. F. Davis, qui a habité l'Extrême-Orient pendant vingt années en qualité de président de la *Compagnie des Indes en Chine* et dont l'œuvre historique sur le Céleste Empire est la source à laquelle les écrivains puisent encore les renseignements les plus exacts, a donné sur l'habileté des ouvriers chinois quelques détails très intéressants :

« Les Chinois, dit-il, sont singulièrement adroits dans la fabrication des métaux ; ils possèdent l'art de fondre le fer en lames très minces. Leurs ouvrages en fil de fer ne sont pas aussi parfaitement exécutés mais ils ne laissent pas que d'être bons... Ils ont déjà commencé à fabriquer des horloges, des pendules et des montres, dont ils font venir les ressorts d'Angleterre.

« Ils surpassent tous les peuples du monde dans l'art de sculpter le bois et l'ivoire pour les ornements. Leurs boules d'ivoire, qui en contiennent jusqu'à sept ou huit dans l'intérieur, ont excité pendant longtemps l'étonnement des Européens qui croyaient qu'ils faisaient usage de quelques moyens secrets pour rejoindre les boules extérieures, après que les autres avaient été introduites. La vérité est qu'elles sont réellement sculptées l'une dans l'autre au moyen d'instruments affilés, qui agissent à travers les trous nombreux dont les boules sont perforées, et à l'aide desquels l'ouvrier peut enlever la matière qui les sépare et détacher ainsi les boules les unes des autres après avoir sculpté leur surface.

« Ils ne sont pas moins habiles à tailler les matières les plus dures ; ils font des bouteilles à tabac en agate qu'ils creusent avec une merveilleuse dextérité, bien que le goulot par lequel passe l'instrument n'ait pas un quart de pouce de dia-

mètre. Mais ce qui est encore plus étonnant, ce sont leurs bouteilles de cristal dans l'intérieur desquelles sont gravés de petits caractères que l'on peut lire en dehors. »

Voilà sans doute des éloges qui pourraient laisser croire à une supériorité réelle de l'ouvrier jaune sur l'ouvrier de race blanche. Mais il est aussi démontré que si la main-d'œuvre des Asiatiques est infiniment moins chère que celle des Européens, le travail industriel que les premiers fournissent est par contre bien moins considérable ou de moindre qualité. Il faut trois ouvriers chinois dans une usine pour remplacer un ouvrier européen, ce qui balancera la différence des salaires. Enfin, tout, dans la vie économique, prouve que l'élévation du prix de la main-d'œuvre n'est pas un obstacle à résister à la concurrence. La preuve en est fournie par les États-Unis qui luttent avantageusement sur les marchés d'Europe avec les industriels et commerçants européens, bien que les salaires des ouvriers américains soient sensiblement plus élevés que ceux de nos ouvriers.

Il ne faut donc pas s'effrayer outre mesure du « péril jaune » et même ce péril existe-t-il réellement ?

## CONFÉDÉRATION SUISSE

*Légation d'Allemagne à Berne.* — Le baron de Merscheidt Hüllessen, premier lieutenant au premier régiment de la garde à pied, est commandé à la légation d'Allemagne à Berne, comme attaché militaire.

*Télégraphe.* — Le Conseil fédéral a décidé qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain l'Administration des télégraphes prélèvera une taxe supplé-

très rocailleux, semblait vouloir garder pour lui le mystère qui s'était accompli la veille au milieu de ses ténébres. Rien n'avait été oublié là. Sur les cailloux du sentier, les pas n'avaient laissé aucune trace. Et le revolver qui avait servi au meurtre resta introuvable.

— Nous ferons plus tard sonder la rivière, dit le juge. Il regardait Bernard en disant cela et il crut surprendre un tressaillement vite réprimé chez le jeune homme.

— Bon, se dit M. de Montaignon, il paraît que le projet n'est pas mauvais ; il y a quelque chose dans la rivière. Puis, tout à coup, frappé d'une idée :

— Monsieur, dit-il à Bernard, vous nous avez annoncé tout à l'heure que nous allions rencontrer le cadavre en travers du sentier ?...

— C'est vrai. Et je suis surpris de ce qui arrive. Le corps, en effet, semblait avoir été caché derrière la roche. De la sente, il était presque invisible.

— Il faut, continua le jeune homme, que des passants l'aient dérangé, peut-être après s'être assurés qu'il était mort et que tout secours était inutile, car j'affirme qu'au moment où M. d'Hériband a été frappé par... par moi... il se trouvait debout, à la place même où je suis, et il est tombé là...

Le gendarme, qui faretait toujours, se baissait au même moment et ramassait quelque chose.

— Qu'est-ce ? fit le juge.

— Un morceau de pain.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 10

## Diane la Pâle

Par Jules MARY

— Approchez, monsieur, dit le juge à Bernard. Le jeune homme obéit et vint se placer auprès du cadavre. Il le considéra attentivement avec une sorte de tristesse ; ses yeux se voilèrent et il soupira.

— Ainsi, c'est bien votre œuvre ?

Il baissa la tête deux fois en signe affirmatif. M. de Montaignon se pencha et examina le cadavre. Georges était bien costumé ainsi qu'on le lui avait dit. La mort, dans un guet-apens, l'avait surpris, au moment où il s'en allait, joyeux et heureux, à une fête. Il portait une courte veste de velours noir agrémentée de passementeries de même couleur et laissant voir la chemise sur laquelle pendait une cravate-foulard. Son béret noir, extrêmement large, élargi même en avant par de petits cerceaux intérieurs, gisait près de lui. Une culotte de velours était retenue aux genoux par de longues gâchettes sur des espadrilles ; autour des reins, une ceinture de laine rouge.

— Pauvre garçon ! murmura le juge, impressionné.

Il chercha la blessure. Un peu de sang avait coulé sur le plastron de la chemise. Et comme il y avait aussi de la mousse sanglante venue aux lèvres, le juge chercha tout de suite du côté du cœur.

C'était bien là, en effet.

La balle avait fait un trou étroit, par lequel un mince filet de sang avait coulé sur la peau, détrempeant le gilet de flanelle et la chemise.

Et le coup avait dû être tiré de très près, car M. Michellier remarqua des grains de poudre qui avaient laissé une trace noirâtre à l'endroit où la balle avait traversé le plastron.

La mort avait dû être foudroyante.

Un gendarme fouilla les poches dans l'espoir qu'une lettre, un mot, un objet donnerait une explication précieuse.

On trouva sur le corps son portemonnaie avec une dizaine de louis, un canif, des ciseaux à ongle, un crayon en argent, la montre en or.

C'était autant de preuves que l'assassinat n'avait pas eu le vol pour mobile. Mais les magistrats n'avaient pas besoin de ces preuves. Il suffisait, pour cela, d'avoir regardé celui qui s'accusait de ce crime.

Un médecin nous dira à quelle heure remonte la mort

Le gendarme qui avait fouillé d'Hériband inspectait maintenant les environs. Mais le bois, très broussaillieux

S  
 rses, garanties de pureté  
 rmination, contrôlées par  
 sols.  
 ix.  
 alité garantie.  
 neche, BULLE  
 dre.  
 Aiguilles, etc.  
 BULLE. [984  
 à louer.  
 e patinage met en  
 comprenant 3 poses en-  
 , jusqu'au 10 avril.  
 ON. [317  
 mierre,  
 iste à BULLE,  
 h. à midi et l'après-  
 mercredi excepté. [98  
 OGRÈS  
 et Broc  
 autés et Con-  
 la saison d'été sont  
 (H162B) [327  
 de chaussures.  
 - Chemiserie.  
 M. PICARD.  
 ndre :  
 poteaux en chêne  
 ur-de-lys, Bulle.  
 adresse, liquidat-  
 ite à 20 centimes  
 [331  
 ndre :  
 agnifique montre  
 avec sa chaîne ;  
 es or, le tout entiè-  
 risonnables.  
 an du journal qui indi-  
 [330  
 NDRE  
 de carrosses, dont  
 [334  
 HEL, Maules.  
 NDRE  
 canari, excellente  
 fr. 50.  
 au du journal.  
 mande  
 , une fille de toute  
 re. (H165B) [335  
 nce de publicité Has-  
 Bulle.  
 di Cioccolato  
 illars  
 li Perolles  
 ORGO  
 e opérative pulite  
 alairo alle opérative  
 mo, 15 centi all'ora  
 a experimenta an-  
 lité.  
 ufficio della  
 (H1056F) [324  
 FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

mentaire de 20 fr. par an ou de 2 fr. par mois de toute maison qui emploie pour sa correspondance télégraphique une adresse abrégée.

**Militaire.** — Le Conseil fédéral a provisoirement approuvé le règlement de service en campagne pour l'armée suisse, élaboré par son département militaire. Le règlement entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> mai.

**Congrégations.** — Le *Nouvelliste vaudois* répond comme suit à la *Liberté* sur les congrégations en Suisse :

« Que demandons-nous de si extraordinaire? Nous demandons au Conseil fédéral d'appliquer strictement et dans leur esprit les articles 51 et 52 de la Constitution fédérale, reconnue par tous les catholiques suisses. Nous ne réclamons pas l'expulsion des congréganistes en tant qu'individus isolés, mais uniquement la dissolution des congrégations plus ou moins clandestinement établies chez nous.

» Mais alors que faut-il dire des évêques de Belgique qui n'ont autorisé l'entrée en terre belge des congréganistes français qu'à la condition, acceptée par ces derniers, de ne pas dire la messe en public et de ne pas ouvrir d'établissements accessibles aux gens du pays? Que faut-il dire des évêques autrichiens, qui ont pris aussi des mesures de protection? Que faut-il dire du pape lui-même, qui vient d'aviser les évêques français d'avoir à empêcher l'entrée à Rome de nouvelles congrégations?

» Et, sans sortir de Suisse, la *Liberté* n'a-t-elle donc pas lu dans la belle et courageuse lettre de l'évêque de St Gall, Mgr Egger, flétrissant les mœurs intolérantes des congrégations et mettant en garde ses ouailles contre ces procédés mercantiles et sournois. N'a-t-elle pas remarqué qu'un des chefs les plus écoutés du parti catholique, M. Feigenwinter, n'a pas attendu la fin de l'enquête du Conseil fédéral sur les congrégations pour s'exprimer comme suit en plein Tribunal fédéral : « L'idéal des catholiques suisses est bien supérieur et entièrement différent de celui des congréganistes français. Les principes pédagogiques et éducatifs de ceux-ci ne sont nullement partagés par les catholiques suisses qui, dès lors, n'ont aucun intérêt à voir les congrégations françaises se transplanter dans notre pays.

» Voilà ce que disent les chefs catholiques suisses. »

**Lucerne.** — Les comptes d'Etat de 1903 bouclent avec 2,760,803 fr. de recettes, par un déficit de 52,003 fr. Le budget prévoyait un déficit de 155,013 fr.

**Vaud.** — Un Fribourgeois, après avoir parcouru quelques estaminets de Lausanne, fit samedi

M. de Montaignon fit la moue. Ce n'était pas un indice. — Tout de même, fit le gendarme, je le garde. Que monsieur le juge d'instruction veuille bien remarquer ceci : la croûte de ce morceau de pain est toute boursouflée, à un seul endroit.

— Eh bien ?  
— Le carrelage du four où le pain a été cuit devait être incomplet. Il y manquait sans doute une brique. Les miches cuites à l'endroit où le vide existe présentent forcément une boursouffure du même genre. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que l'on découvre d'où est sorti ce morceau de pain et qui l'a apporté jusqu'ici. C'était possible, en effet.

Bernard était resté indifférent. Il rêvait, le regard triste toujours fixé sur d'Héribaud. Et sa pensée était loin de là.

M. de Montaignon avait pris toutes ses notes. On pouvait partir.

Un gendarme les accompagna, pendant que Lourdot, le maréchal des logis, regagnait Mende, où il allait récupérer une voiture pour transporter d'Héribaud chez lui.

— Où me conduisez-vous, monsieur ? dit Bernard.

— Vous allez le savoir.

La voiture, en effet, n'avait pas repris le chemin qu'elle avait suivi pour venir.

Elle s'arrêta presque aussitôt devant une grille. C'était la villa habitée par Laurence.

soir la rencontre de soi-disant amis qui, sous prétexte de lui faire visiter Lausanne la nuit, l'entraînèrent à l'avenue Louis Rachonnet, où, pendant que l'un le serrait à la gorge, l'autre faisait une visite approfondie de son portemonnaie ; ce dernier contenait 250 fr. environ. La police, nanti des faits, a procédé dimanche à l'arrestation de deux individus soupçonnés d'être les auteurs de ce coup.

**Valais.** — *Mine.* — M. Alfred Allamand, notaire à Lausanne, vient de faire au Département des travaux publics du Valais une demande de concession pour une mine de mispickel aurifère, soit minéral d'arsenic aurifère, située à La Luisin, sur Salvan.

ÉTRANGER

La guerre.

**Le premier combat sur terre.** — (Officiel.) Le général Kourapatkine a adressé au czar le télégramme suivant :

J'ai l'honneur de rapporter respectueusement à Votre Majesté les nouvelles suivantes données par le général Mitschenko, en date du 28 ; à 10 heures du soir. Trois jours de suite, de faibles patrouilles de cavalerie japonaise ont tenté de nous attirer au combat, mais leurs patrouilles, alors qu'elles se rencontraient avec les nôtres, faisaient demi-tour et se retiraient du côté de Tschong-Chou. Ayant appris que 4 escadrons ennemis étaient à 5 verstes de ce dernier endroit, nous marchâmes le 27 sur Kassan et arrivâmes le 28, à 10 heures et demie, à Tschong-Chou. Dès que nos avant-postes se furent approchés de la ville, l'ennemi ouvrit le feu de derrière les murs. Aussitôt, des escadrons mirent pied à terre et occupèrent une hauteur voisine de la ville d'où ils ouvrirent le feu à 600 pas soutenus par six compagnies.

Dans la ville se trouvait une compagnie d'infanterie et un escadron de cavalerie qui se tenaient en embuscade. Nos hommes renforcés encore de trois compagnies ouvrirent alors sur les Japonais un feu croisé. Malgré ce feu terrible et notre position favorable, les Japonais résistèrent avec courage ; ils ne cessèrent le feu qu'après un combat acharné de une heure et demie et se retirèrent dans les maisons. Le drapeau de la Croix-Rouge fut hissé à deux endroits. Peu après arrivaient à bride abattue sur la route de Kassan deux escadrons japonais qui réussirent à pénétrer dans la ville ; un troisième dut se retirer sous le feu de nos troupes. Il le fit avec grand désordre ; on put remarquer des hommes et des chevaux qui tombaient. Une heure encore, nous continuâmes le feu

Lorsque Bernard descendit il se troubla visiblement. Bien qu'il sentit peser sur lui le regard du juge, il ne put se défendre d'une profonde émotion.

— Vous me conduisez auprès de Mme d'Héribaud ?

— Oui... il le faut.

— Je vous supplie de m'écouter. N'est-il aucun moyen de m'épargner le supplice de voir ses larmes, d'assister à son désespoir ?

— Il est un moyen, en effet... et si vous voulez l'employer...

— Dites ! Oh ! dites vite...

— Qui êtes-vous ? Comment vous nommez-vous ? Pourquoi avez-vous assassiné M. d'Héribaud ?

Bernard baissa la tête et très simplement :

— Jamais ! jamais !

— Je vais donc vous confronter avec la femme de votre victime.

— Puisque j'avoue ! Mon aveu ne vous suffit donc pas ?

— Non. Votre aveu n'est pas une preuve de votre crime et nous ne vous croirons vraiment coupable que lorsque nous aurons trouvé les preuves certaines de votre culpabilité.

Ses yeux s'élargirent. Une vague épouvante se peignit sur ses traits. Mais il ne rompit plus le silence et se laissa conduire par le gendarme qui lui donnait le bras.

La grille s'ouvrit. Ils entrèrent.

(A suivre.)

sur la ville, et comme quatre compagnies japonaises apparaissaient sur la route de Kassan, je donnai l'ordre de remonter à cheval.

Toutes les compagnies se retirèrent en bon ordre et au pas, ayant les blessés devant eux. Les escadrons japonais ne purent occuper tout de suite la colline que nous avions abandonnée, attendu qu'ils s'étaient mis en désordre. L'infanterie était encore trop loin pour exécuter ce mouvement. Nous fîmes une halte de deux heures à Kwaoksan pour panser les blessés et à neuf heures nous atteignons Noossan.

Il est probable que les Japonais ont eu de grosses pertes en hommes et en chevaux. Nous avons trois officiers grièvement blessés et un légèrement. Trois cosaques ont été tués et douze blessés, dont trois grièvement. Le général Mitschenko loue le courage des troupes et l'attitude excellente des officiers. La troisième compagnie du régiment d'Argun, en particulier, s'est distinguée sous le commandement du capitaine Krasnotanow.

**Le blocus forcé.** — Une dépêche de Chefou au *Daily Express* annonce que 20 jonques chinoises, chargées d'approvisionnements, ont réussi à forcer le blocus de Port Arthur dans la nuit du 15 mars, malgré la flotte japonaise.

**Amérique.** — *Assassinat.* — Le vice-consul d'Allemagne à Salta, M. Dafay, a été assassiné par un mendiant italien. Le mobile du meurtre est la vengeance. L'assassin a été arrêté.

CANTON DE FRIBOURG

**Incendie.** — Dans la nuit de lundi à mardi, à Neyruz, le feu s'est déclaré vers 2 heures, dans un grand bâtiment comprenant deux corps d'habitation séparés par une grange et une écurie, et habité par Mme veuve Emilie Tissot et son beau-fils Joseph Mettraux. Quand l'alarme fut donnée, la grange était tout en flammes. Le sauvetage commença aussitôt, mais à part le bétail et une infime partie du mobilier, tout a été la proie des flammes. La pompe d'Onnens fut la première sur le lieu du sinistre : les pompes des localités environnantes, au nombre d'une dizaine, accoururent tôt après. Mais la rapidité avec laquelle le feu faisait son œuvre rendit les secours inutiles.

**Technicum.** — L'exposition annuelle des travaux d'élèves du Technicum à Fribourg est ouverte dès ce jour jusqu'au 14 avril, de 10 h. à midi et de 1 h. à 6 h. du soir.

L'exposition comprend : Dessin à vue et projection ; travaux des Ecoles de mécanique et d'électrotechnique ; travaux de l'Ecole d'électrotechnie ; travaux de l'Ecole de construction ; travaux de l'Ecole de menuiserie ; travaux de l'Ecole des arts décoratifs ; travaux de l'Ecole de sculpture et modelage.

Nous engageons vivement nos lecteurs à visiter cette exposition.

**Tremblement de terre.** — Lundi après midi, à 2 h. 20, on a ressenti à Fribourg une secousse assez forte de tremblement de terre ; on a remarqué que des objets avaient été déplacés.

La secousse a été ressentie également dans les campagnes. Toute la contrée du Mouret l'a éprouvée d'une façon très sensible. En aval de la Sarine, la secousse a été ressentie notamment à La Sonnaz.

**Le Vevey-Châtel-St-Denis.** — L'inauguration du chemin de fer électrique Vevey-Châtel-St-Denis a eu lieu mercredi 30 mars. Malgré le temps défavorable, les gibouées de neige, la fête s'est passée agréablement, très réussie. Il y a eu échange d'amabilité, de paroles courtoises entre les représentants des cantons de Vaud et de Fribourg. Il ne pouvait en être autrement, car de tout temps des relations de bon voisinage ont

existé entre les populations et des montagnes friblaises plus rapides, plus serrées, plus serrées davantage ces grandes vallées.

La ligne sera ouverte samedi déjà.

Voici quelques renseignements sur la ligne :

Longueur, 12 kilomètres.

La force est répartie en courant alternatif tertiaire usine construite à Vevey. Deux groupes d'appareils continus de 800 chevaux. L'énergie est distribuée à double fil sans aérienne à double fil. Le surcroît dans une batterie de 375 éléments. Cette nécessité, fournir le matériel roulant.

L'installation, de fabrication élégante et très confortable de sécurité. Elles sont et d'un frein électrique éventualité, que la du reste peu probable.

**Broc.** — Le village grâce aux usines Ca toujours s'augmente tel, sous l'enseigne portée. Broc compte âmes de population.

**Pont de Thun.** — que jusqu'à nouvel trop, soit avec de sur ce pont.

**Bulle-Romont.** — se sont élevées à 2 5,628 fr. en février une diminution de 8 mois de l'année dernière déchet à l'achèvement Valais et d'autre.

Le meilleur Dépuratif du sang

**Salsepareille** de la Pharmacie Ce le meilleur et le plus ag

**Boutons,**

épaississement d'yeux, scrofule, sous, goutte, rhum. Envoi dans le monde de lettres et attestations de tous les pays.

Agréable à 1/2 lit., 3.50 fr.; 1/2 lit. (une cure de

Demandez expressément

**SALSEPAREILLE** avec la marque

Chez P. GAVIN BUL

ON DEM

une jeune fille, p chant bien cuire. — Bo S'adresser par écrit timbre poste pour répo

**Boulangers-**

Jeune homme, cherche place ger-pâtisier. S'adresser au bureau

existé entre les populations riveraines du Léman et des montagnes fribourgeoises; les communications plus rapides, plus aisées, ne feront que resserrer davantage ces liens d'amitié, pour le plus grand bien des deux cantons.

La ligne sera ouverte au public très probablement samedi déjà.

Voici quelques renseignements techniques sur la ligne :

Longueur, 12 kilomètres. Rampe moyenne, 5%. La force est reçue à Châtel sous forme d'un courant alternatif triphasé de 4000 volts. Une usine construite à Vevey transforme, au moyen de deux groupes d'appareils, cette force en un courant continu de 800 volts nécessaire à l'exploitation. L'énergie est transportée par une ligne aérienne à double fil, flanquée d'un câble d'alimentation. Le surcroît de force est emmagasiné dans une batterie d'accumulateurs composée de 375 éléments. Cette batterie pourrait, en cas de nécessité, fournir seule la force motrice nécessaire.

Le matériel roulant est, comme du reste toute l'installation, de fabrication suisse. Les voitures, élégantes et très confortables, offrent le maximum de sécurité. Elles sont pourvues d'un frein à main et d'un frein électrique capables de parer à toute éventualité, que la faible pente de la ligne rend du reste peu probable.

GRUYÈRE

**Broc.** — Le village s'agrandit, se développe, grâce aux usines Cailler dont les proportions vont toujours s'augmentant. Dimanche un nouvel hôtel, sous l'enseigne Hôtel Bellevue, ouvrira ses portes. Broc compte actuellement environ 1500 âmes de population.

**Pont de Thusy.** — Le public est informé que jusqu'à nouvel avis la circulation, soit au trop, soit avec de lourdes charges, est interdite sur ce pont.

(Communiqué.)

**Bulle-Romont.** — Les recettes de février se sont élevées à 22 750 fr., en diminution de 5,628 fr. sur février 1903. Il y avait à fin février une diminution de 8061 fr. sur les deux premiers mois de l'année dernière. On doit attribuer ce déchet à l'achèvement des usines Cailler, de la Valcainte et d'autres entreprises occasionnant

d'importants transports de matériaux divers. Ces recettes extraordinaires de 1903 ne se sont pas renouvelées cette année-ci; c'était, du reste, à prévoir. Le transport des bois de commerce, par contre, n'est pas en diminution.

**Bétail de Pâques.** — La traditionnelle promenade des bœufs de Pâques, dans les rues de notre ville, a eu lieu jeudi. Elle a sans doute été très remarquée, car la collection était formée de beaux sujets, bien en forme et gras à point. Toutes les pièces étaient de race du pays, ce qui prouve que notre bétail peut, avec des soins entendus, donner de ce côté un rendement rémunérateur.

Il a été pesé au poids public :

Bétail.	Kilos.	Vendeurs.
Bœuf	940	Perritaz Adrien, Villarlot (Première métraille au concours de Fribourg). Même vendeur (Prime III <sup>e</sup> classe.)
»	915	Vionnet Auguste, Vaulruz.
»	1005	Charrière Jacques, Bulle.
»	940	Berthet Charles,
»	865	»
Génisse	690	Romanens Pierre, Sorens.
Bœuf	835	M. G. Enkerli
Bœuf	1165	Vilaz, Vevey.
»	995	Peter, Moudon.
»	985	Pastor, Lausanne.
»	880	»
»	795	Rouiller frères, Vaulruz.
Bœuf	970	M. L. Marmilloz
»	940	Gillet Frères, Treyvaux.
»	770	Pogin Frédéric, Echallens.
Vache	710	Menon, Rueyres.
Génisse	635	Colland et Cie, Bulle. Philipona, Treyvaux.
Bœuf	905	M. J. Sottas
»	850	E-seiva frères, Ecassey.
»	755	Monney, Berlen.
»	725	Asseline Germain, Riez.
Vache	862	Giller, Bertigny.
Génisse	775	Romanens Frères, Bulle.
Schwack	640	Jacques Dupasquier, La Tour. Jos. Buchs, Bulle.

**Concert.** — Le jour de Pâques, à la sortie de l'Office, si le temps le permet, la Société de Musique de Bulle donnera un concert public sur la Promenade.

**Nos chasseurs.** — Les disciples de St. Hubert de la Gruyère et de la Veveyse viennent de se constituer en corporation. C'est dimanche 27 mars que nos Nemrods se sont réunis à l'hôtel des Trois-Couronnes (les Halles), au nombre de 34, et ont fondé la Société des Chasseurs de la Gruyère et de la Veveyse.

Le Comité est composé comme suit : MM. Pas-

quier, notaire, à Bulle, président; Bontempo, à Châtel, vice-président; Remy Maurice, à Bulle, secrétaire-caissier.

Une quinzaine de chasseurs absents ont promis leur adhésion, ce qui portera à 50 le total des membres de la jeune Société.

Un projet de statuts a été discuté et arrêté dans ses grandes lignes.

La première assemblée générale aura lieu dans le courant de juillet.

Pauvres levrauts, garde à vous !

**Prise des taupes.** — En conformité du règlement local du 14 avril 1899, le Conseil communal de Bulle a fixé du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai prochain le délai pour la prise des taupes sur le territoire de la commune. Il ne sera accordé aucune rétribution pour les bêtes détruites à partir du 31 mai.

La finance à payer est arrêtée pour l'année 1904 à 15 cts. par mulot (grise) et 30 cts. par taupe (derbob).

Comme précédemment, le contrôle se fera par MM. Andrey Joseph, chemin des Crêts et Marchon Julien en Saucens.

BOUTADES, BONS MOTS, ETC.

Au tribunal.

— Vous avez frappé votre femme ?

— Mon président, qu'est-ce que vous faites lorsque la vôtre vous appelle ivrogne ?

**BULLE**  
Grandrue 32  
Grande Chapellerie  
**TOBIE BEC**  
Immense choix  
de  
**CHAPEAUX** feutre & paille  
3500 articles en magasin  
Nouveautés en feutres  
les formes Marcotte et Louis XI.

Le meilleur Dépuratif du sang

**SANG**

**Salsepareille Model**

de la Pharmacie Centrale de Genève  
le meilleur et le plus agréable remède contre

**Boutons, Dartres,**

épaississement du sang, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, goutte, rhumatismes, etc. — Envoi dans le monde entier. Des milliers de lettres et attestations reconnaissantes de tous les pays.

Agréable à prendre.  
1/2 lit., 3.50 fr.; 1/2 lit., 5 fr.; 1 lit., 8 fr. (une cure complète).

Demandez expressément :  
**SALSEPAREILLE MODEL**  
avec la marque de fabrique.

Chez P. GAVIN, pharmacien,  
**BULLE** [349]

**ON DEMANDE**

une jeune fille, propre, active et sachant bien cuire. — Bon gage.  
S'adresser par écrit au bureau du journal, timbre poste pour réponse. [358]

**Boulangier-pâtissier.**  
Jeune homme, sachant travailler seul, cherche place comme boulangier-pâtissier.  
S'adresser au bureau du journal. [341]

Dimanche 3 avril

**Ouverture du Café de l'Hôtel Bellevue à BROO**

avec le bienveillant concours de la Société de musique "La Lyre".

Invitation cordiale.  
Ch. FORNEY, tenancier.

**A vendre :**

une belle truie, prête à mettre bas sa troisième portée. — S'adresser à MM. Cottier frères, Bulle. [352]

**La Compagnie du chemin de fer BULLE-ROMONT**

demande un maréchal, âgé de 20 à 30 ans, disposé à travailler également aux réfections de la voie.  
Indiquer références et adresser offres écrites avec prétentions jusqu'au 15 avril à M. GOTTRAU, ingénieur de la Compagnie, à Bulle. [351]

**On demande**

pour petit ménage en ville, une fille de confiance, connaissant la cuisine.  
S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [350]

**A faner**

15 poses. On fournirait l'ontillage. [340]  
S'adresser à M. Louis DEMIERRE, Bulle.

**Cigares, Tabac !**

200 Vevey-courts, paquets bleus	Fr. 1.90
200 Rio-Grande, paquets de 10	2.45
200 Fiora Brésil	3.10
200 Alpenroses Edelweiss	3.45
125 Brissagos vérit. Ohiasso	3.25
100 Allemands petits mais fins	1.90
100 Herzog fins à 5	2.95
100 Sumatra, à 10	4.80
100 Havannes extra à 12	5.90
5 kg. Tabac, coupe fine	Fr. 1.85 et 2.25
5 » » feuil. fines	» 3.40 et 3.90
5 » » surin	» 4.90 et 5.50
Allumettes soufrées, marque Couronne, caisses à 200 gr. boîtes	6.80
Lanterne électr. de poche	1.80
Batterie de rechange	0.70

A chaque envoi joli cadeau.  
Winger, dépôt de fabr.,  
[345](H1906Q) **Boswil.**

**A louer :**

pour fin avril, un appartement de deux à trois chambres. — Eau et lumière électricité.  
S'adresser à M. Louis DESBIOLLES. [355]

**On demande**

de suite, un bon ouvrier scieur-cylindreur.  
S'adresser au bureau du journal. [342]

**Vente de domaine.**

Le soussigné exposera à vendre, **lundi 11 avril** prochain, à l'auberge de la Cigogne, à Gumefens, le **domaine** qu'il possède au dit lieu, sous de favorables conditions de paiement, de la contenance de 14 poses de terrain de première qualité, en un seul mas, et d'un bon bâtiment comprenant maison d'habitation, grange et écurie, récemment réparé à neuf, ainsi que four et eau intarissable.  
[347] Hippolyte TINGUELY.

**Perdu :**

lundi soir, de Broc à Bulle, un **compteur**.  
L'envoyer contre récompense, à M. W. Bertschi, voyageur, Chérens. [346]

**IMPRIMERIE**

DE  
**"LA GRUYÈRE"**

Factures,  
ENVELOPPES COMMERCIALES  
PAPIER A LETTRES  
Timbres en caoutchouc.

**SEMENCES**  
**Graines fourragères** diverses, garanties de pureté et germination, contrôlées par l'Etablissement fédéral de Lausanne.  
 Spécialité de mélanges pour tous sols.  
**Trèfles et fenasses** premier choix.  
**Froments** rouges et blancs de printemps, qualité garantie.  
**Avoines supérieures.**  
 PRIX RÉDUITS  
**MEUNERIE AGRICOLE, Croix-Blanche, BULLE**

**Emprunt à lots Canton de Fribourg.**

Tirages : 15 avril et 15 mai 1904.

**GROS LOT : 50,000 FR.**

Chaque lot sorti se remboursera à 17 fr. au minimum.

On peut obtenir des lots au prix de 17 fr. — net à

**FRIBOURG :** (H1108F)[311]

Banque de l'Etat de Fribourg. Joseph Biadi.  
 Banque populaire suisse. A. Nussbaumer & Cie.  
 Banque d'Epargne Eggis & Cie. Weck Aebly & Cie.  
**BULLE :** Banque populaire de la Gruyère. Crédit Gruyérien.  
**ESTAVAYER-LE-LAC :** Crédit Agricole et Industriel de la Broye.

**CHOCOLATS DE MONTREUX**  
**SÉCHAUD & FILS**  
 au lait, au Moka, à la Vanille, Noisette, à la Fraise. (H400M)[142]

**Hygiène de la chevelure.**  
 Lavage de têtes pour dames systèmes anglais avec le séchoir capillaire à hélice.  
 Salon spécial pour la coiffure de dames.  
 Ouvrages en cheveux en tous genres. Spécialité de parfumerie fine.  
 Canadoline et pétrole Hahn contre les pellicules.  
 Grand choix de cravates depuis 20 cent.  
 Bretelles de tous les systèmes, depuis 40 cent.  
 Achats de cheveux coupés et tombés.  
**CHEZ (H116B)[268]**  
**A. MARGOT, coiffeur - parfumeur**  
 en face de l'Hôtel du Cheval-Blanc, BULLE.  
 Service antiseptique.

Demandez partout les **BONBONS**  
**ANTIRHUME** ANTIRHUME  
**O. EHNINGER**  
 Confiserie Vaudoise LAUSANNE

**Bières renommées du Cardinal**  
**FRIBOURG** (H1057F)[287]  
 Dès maintenant, mise en perce du  
**BOCK DE PAQUES**  
 Dépôt-glacière, à Bulle. A. Corminboeuf, dépositaire.

**SEMENCES**  
**Froment du printemps et Avoines supérieures à grand rendement.**  
**J. CROTTI**  
 Bulle.  
 304]

**CRÉDIT GRUYÉRIEN**  
 L'établissement reçoit actuellement les dépôts d'espèces aux conditions suivantes : en compte courant ou en compte d'épargne au 3 1/4, 3 1/2, 3,61 ou au 3 3/4 %;  
 A terme fixe, au 3 3/4 ou 4 %.  
 BULLE, le 17 mars 1904. (H153B)[314]  
**LA DIRECTION.**

**3 AVANTAGES**  
 sont offerts grâce à mes achats en gros, ce qui augmente chaque année la vente de mes chaussures :  
 1° la bonne qualité,  
 2° la bonne façon,  
 3° le bas prix,  
 par exemple : Nos Fr.  
 Souliers, forts, p. ouvriers, cloués 40/48 6.50  
 Souliers à lacer p. messrs, solides cloués, cro. blets, 40/48 8.—  
 Souliers de dim. à lacer, avec bouts, sol. et élég., pour messieurs 40/48 8.50  
 Souliers, solides, cloués, pour dames 36/42 6.50  
 Souliers de dim. à lacer, avec bouts, sol. et élég., pour dames 36/42 6.50  
 Bottines de dim. à élast., sol. et élég., p. dames 36/42 6.80  
 Souliers d'enfants (garg. et fillette), solides 26/29 3.50  
 Souliers d'enfants (garg. et fillette), solides 30/35 4.50  
 Grand choix de chaussures en tous genres.  
 D'innombrables lettres de remerciement constatant la satisfaction de ma clientèle et provenant de toutes les contrées de la Suisse et de l'étranger sont à la disposition de tout le monde. J'ai pour principe de ne pas tenir de la mauvaise marchandise, comme on en offre souvent sous des noms fallacieux. Garantie pour chaque paire. Echange immédiat et franco. Prix-courant avec plus de 300 illustrations, franco et gratis. (H1068Q)[210]  
**Rod. HIRT, Lenzbourg.**  
 La plus ancienne et la plus grande maison d'expédition de chaussures de la Suisse.

**THÉ Burmann**  
 Préparé par **J. Burmann, pharmacien**  
**Le Locté (Suisse).**  
 299](H2600J)  
 De tous les Thé dépuratifs connus, le **Thé Burmann** purgatif, rafraîchissant, antiglaireux, est le plus estimé, pour sa préparation soignée et ses qualités éminentes pour guérir les constipations, migraines, étourdissements, acrotés du sang, jaunisse, hémorroïdes, etc.  
 La faveur, dont il jouit, a fait naître une foule d'imitations; exigez donc dans chaque pharmacie **le véritable Thé Burmann à 1 franc la boîte** n'échauffant pas l'estomac et n'irritant pas les intestins, comme les pilules purgatives.  
**A VENDRE**  
 environ 800 mètres de carrons, dont 500 mètres d'équarris. (H134)  
**Henri MICHEL, Maules.**

**CHOUROUTE**  
 et compte aux raves chez M. Jean ZAUGG, maison Sander, maréchal, rue de Vevey, Bulle. (H337)  
**On demande**  
 jeune fille propre et active, aimant les enfants.  
 Inutile de se présenter sans de bonnes références.  
 S'adresser au bureau du journal. (H336)

**FROMAGER**  
 On demande, pour entrer de suite, un jeune homme connaissant la fabrication du Gruyère. Inutile de se présenter sans de sérieuses références. (H17)[339]  
 Adresser les offres à G. PIPOZ, directeur de la Société des Laites Salubres, Neuchâtel.  
**A FANER**  
 à Bulle, environ 9 poses. (H343)  
 S'adresser à M. Oswald GEX, Hôtel-de-Ville, Bulle.

**JEUNES FILLES**  
 On engage continuellement des **jeunes filles** à la Fabrique de chocolat de Broc. (H760)  
 Bon salaire dès le commencement.

**La Fabbrica di Cioccolato De Villars**  
**sobborgo di Perolles FRIBOURG**  
 cerca ancora delle operai pulite e attive. Buon salario alle operai già pratiche del ramo, 15 centi all'ora a quelle non ancora sperimentate secondo abilità.  
 Rivolgarsi all'ufficio della fabbrica. (H1056F)[324]  
 BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

**CHOCOLAT Klavs**  
  
**CHOCOLACTE EXTRA FONDANT ETC.**

**Graines potagères et fleurs.**  
 Oignons de Bâle et Bégenias.  
 Garantis de première qualité  
 On demande des magasins dépositaires.  
**Chez T. BEC, Grand'rue, Bulle.**

VINGT-TROIS  
 ABONNEMENT  
 Suisse. . . 1 an  
 . . . 6 mois  
 Étranger : 1 an,  
 . . . 6 mois,  
 payable d'avance  
 Prix du numéro : 5  
 On s'abonne dans  
 bureaux de poste  
 B  
 Les Cong  
 Nul n'ignore  
 quets » a été util  
 congrégations fra  
 Suisse. Dans plus  
 en particulier, leu  
 tolérée, en dépit  
 Constitution fédé  
 la loi est violée  
 c'est-à-dire lorsq  
 précaution de ma  
 vert d'une perso  
 fédéral se décide  
 C'est ainsi que  
 diction de séjour  
 Jésus de Ménestr  
 que le Conseil fé  
 droit de fonder un  
 parce que leur co  
 Suisse avant 1874  
 du préfet d'Orbe,  
 comme telle qui a  
 Les frères de la  
 Conseil fédéral de  
 gant qu'avant 187  
 communales de M  
 tres termes qu'il  
 avant la promulg  
 actuelle et se trou  
 tolérance qu'elle  
 Suisse à cette ép  
 Jésus présentaien  
 risation à eux délé  
 Le professeur  
 FEUILLETO  
**Dian**  
 Par  
 — Soutenez-vous  
 En effet, Bernard  
 son énergie, son sang  
 moment où il travers  
 as rapprochait de la  
 — Vous souffrez ?  
 Bernard se raidit e  
 — Non, tout m'est  
 Ils entrèrent à la vi  
 — Veuillez prêter  
 taiglon à Jérôme, et  
 — Madame est tr  
 Le juge écrivit qu  
 de son carnet :  
 « Madame, régniss  
 tout votre courage,  
 de votre mari avec  
 est de la dernière